Note

On distingue la note comme genre textuel (1) de la note comme ajout éditorial ou auctorial distinct du texte principal (2). Définie par sa forme fragmentaire (1), la note peut être associée à des microgenres mieux circonscrits et aboutis, tel l'aphorisme dont on ne la distingue pas toujours (en Allemagne par exemple). Caractérisée par son caractère spontané, non prémédité, elle est l'expression modeste d'un locuteur qui parfois la dévalorise (Valéry baptise ses pensées notées comme elles lui viennent « Rhumbs ») tant elle lui semble inachevée. Elle peut aussi renvoyer simplement aux conditions d'écriture (notes de voyage) ou aux opérations qui en jalonnent la genèse : [...]

Bibliographie

(1) Simone Messina (éd.), La Forme brève, Paris-Fiesole, Honoré Champion-Edizioni Cadmo, 1996.

Alain Montandon, Formes brèves, Hachette Supérieur, 1993.

Benito Pelegrin (éd.), *Fragments et formes brèves*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 1990.

Pascal Quignard, Une gêne technique à l'égard des fragments, Fontfroide-le-Haut, Fata Morgana, 1986.

(2) Antoine Compagnon, La Seconde main ou le Travail de citation, Seuil, 1979.

Gérard Genette, « Les Notes », Seuils, Seuil, 1987.

Anthony Grafton, Les Origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page, Seuil, 1998.

Auteur(s) de l'article: Lemonnier-Delpy Marie-Françoise

Page: 582-584

Mots-clés: Écritures de soi Fragment

Pour citer cet article:

Lemonnier-Delpy Marie-Françoise, « Note », dans *Dictionnaire de l'autobiographie*, dir. F. Simonet-Tenant, avec la collab. de M. Braud, J.-L. Jeannelle, P. Lejeune et V. Montémont, Paris, Champion, 2017, p. 582-584, en ligne, URL : https://ecrisoi.univ-rouen.fr/dictionnaire/note, page consultée le 17/07/2025.